

# SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER - LIGNAT - CEYSSAT

# LES ACTUS #5

Décembre 2020

## L'édito



Catherine TACHET

Native de St Georges, je connais bien toutes ses rues et chemins que je parcours depuis toujours.

C'est la raison pour laquelle j'ai accepté, pour ce 2<sup>ème</sup> mandat, de prendre la fonction d'Adjointe au Maire en charge de l'urbanisme. Cette mission me permet d'apprécier le développement de notre commune et de contribuer à son évolution.

L'urbanisme est une partie importante de la vie communale et communautaire. Il nous concerne tous. L'équipe de la commission urbanisme est mobilisée sur ce sujet. Elle intervient sur l'instruction des permis et travaille en parallèle sur le futur PLUi.

L'objectif de notre municipalité est de maîtriser, dans le respect des règles du code de l'urbanisme, l'harmonie et la cohérence des projets afin de préserver un cadre de vie agréable et plaisant.

Notre volonté est de maintenir le dynamisme et l'attractivité que connaissent aujourd'hui nos villages, sans perdre leur identité rurale proche de la ville.

Les personnels administratifs et les élus en charge de l'urbanisme restent à votre disposition pour répondre à toutes vos questions sur ce thème.

**Solidarité :** comme lors du premier confinement, la municipalité propose de venir en aide aux personnes les plus vulnérables afin de les accompagner à travers cette nouvelle épreuve.

Si vous êtes dans ce cas, n'hésitez pas à contacter la mairie en communiquant vos coordonnées et votre besoin. Nous ferons le nécessaire, dans la mesure du possible, pour vous venir en aide

## CMJ



Les élections du CMJ se sont déroulées sur 2 tours, les vendredis 13 et 27 novembre. Aucun collégien ou lycéen ne s'étant inscrit sur les listes électorales, seuls les élèves d'élémentaire y ont participé.

Toutes nos félicitations aux nouveaux jeunes élus : Jeanne, Amélie, Lenny, Paul, Gaël, Lucas, Camille, Alexian et Maxence. Le 1<sup>er</sup> Conseil Municipal des Jeunes se tiendra prochainement afin de procéder à l'élection du Maire des jeunes.

## Nouveaux agents communaux

Un taux d'encadrement devant être respecté, la hausse du nombre d'élèves dans les écoles de notre commune entraîne un renforcement de l'équipe périscolaire (garderie et cantine).

Ainsi, un agent périscolaire supplémentaire a été recruté. Un nouveau directeur, Thomas DEZEUSSE, a, également, rejoint l'équipe communale depuis le 2 novembre 2020. Expérimenté dans les fonctions de direction, il est aussi détenteur d'un master Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation en éducation physique et sportive et de la carte professionnelle d'éducateur sportif qui lui ont permis d'effectuer des remplacements d'enseignant en EPS.

Autant de cordes à son arc qu'il souhaite mettre au profit des jeunes Saint-Georgeois ...

N.B. : 4 agents sont également employés par Mond'Arverne Communauté pour le Centre de Loisirs extrascolaire (mercredis et vacances scolaires). Mond'Arverne Communauté ayant décidé unilatéralement de muter un de leurs agents sur le poste de direction extrascolaire, deux directeurs sont en poste depuis la rentrée dernière.



Thomas DEZEUSSE

## A la une

### Urbanisme

L'urbanisme est un sujet vaste et un peu complexe. Dans le feuillet joint à ce bulletin municipal, nous avons souhaité vous présenter un récapitulatif des documents incontournables que vous pouvez librement consulter, des réglementations et obligations les plus courantes, des taxes propres à ce domaine, de l'historique des actes de cette année et d'un échéancier concernant le PLUi.

En espérant que ce sujet sera un peu plus clair à la fin de votre lecture et que cette présentation vous aidera dans vos futures démarches.



## Les actualités

### Covid-19

**Réglementation :** les attestations de déplacement et liens utiles sont en ligne dans les « Actualités » du site de la mairie.

Numéro Vert : 0 800 130 000

Liens web : [www.puy-de-dome.gouv.fr/](http://www.puy-de-dome.gouv.fr/) et [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

**Ecole :** la mairie a fourni un masque lavable à chaque écolier du CP au CM2.

Le port du masque n'est pas obligatoire aux abords des écoles de notre commune.

Le protocole sanitaire a été poursuivi et renforcé (gestes barrières, entretien et aération des locaux, voies de circulation et groupes définis, séparation des entrées par classe, échelonnage des récréations)

L'attestation pour les déplacements scolaires a été transmise aux familles par le blog de l'école.



**Associations :** toutes les salles communales sont fermées et toutes les activités associatives sont arrêtées en présentiel jusqu'à nouvel ordre.

Seuls les temps d'accueil du RAM (Relais Assistants Maternels), gérés par Mond'Arverne, se poursuivent.

Suite aux nouvelles directives gouvernementales, la médiathèque va pouvoir rouvrir ses portes le vendredi 4 décembre.

Les activités de Yoga, Zumba, Fitsteps, Gym et Pilate poursuivent cependant leurs cours par Visio. Le Club 'Ados, quant à lui, propose des ateliers en ligne pour les jeunes inscrits au Pôle Ados Mond'Arverne.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site web de la mairie en « actualités » de chaque association.

Tableau des emplois périscolaires communaux

Agents	Effectif	Missions
Directeur	1	Gestion de services périscolaires Encadrement de l'équipe périscolaire
Agent d'animation	5	Encadrement des enfants sur les temps périscolaires Entretien des locaux communaux
Agent technique	1	Encadrement des enfants sur les temps périscolaires Plonge - Service en cuisine
Agent technique	1	Plonge - Service en cuisine Entretien des locaux communaux
ATSEM	1	Assistance de l'enseignant en maternelle Entretien des locaux de l'école maternelle Encadrement des enfants durant la pause méridienne
ATSEM	1	Assistance de l'enseignant en maternelle Entretien des locaux de l'école maternelle Accompagnement des enfants dans les transports scolaires

# En bref

## Cérémonie du 11 novembre



Dans le respect des restrictions sanitaires imposées par le gouvernement, la commémoration de l'armistice de 1918 s'est déroulée sans public. A cette occasion, les cinq monuments de la commune ont été fleuris.

## Travaux récents

Les marquages au sol des arrêts de bus ont tous été repeints afin d'en améliorer la visibilité.

De plus, de nouveaux abris bus, entièrement financés par la région, vont bientôt être installés à certains emplacements place du 9 août et route de Contournat à Ceyssat notamment.



Un abri neuf devrait également être installé près du SIVOM.

De la rubalise a été déployée vers la zone de broyage de Lignat en perspective d'un projet d'aménagement des rives du Celet, mené et financé à 100% par le SMVVA (Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon).

## Evènement Comité des Fêtes : concours des maisons décorées

En cette période un peu particulière, le Comité des Fêtes de St Georges vous propose de mettre un peu de féerie dans nos villages en organisant une animation "décorons nos maisons pour Noël" durant tout le mois de décembre.

Le principe est simple : les habitants sont invités à décorer leur jardin et maison aux couleurs de Noël dans l'unique but d'émerveiller les petits et les grands et redonner de la magie à notre jolie commune.

Pour ceux qui le souhaitent, vous pouvez nous envoyer vos photos sur la page Facebook du comité ou par Mail.

Le jury du comité attribuera un petit cadeau aux 3 réalisations qui auront le plus de votes.

Nous comptons sur vous ! Oh oh oh !

## Saison culturelle « Scènes éphémères »

En raison des fermetures sanitaires, le spectacle jeune public « Histoire en bois » du dimanche 13 décembre est annulé. Il devrait être reporté à une autre date que nous vous communiquerons ultérieurement.

Toutes les personnes qui s'étaient inscrites vont être directement contactées par les responsables en charge de la Culture Mond'Arverne.

Si vous souhaitez réserver des places, veuillez envoyer un mail à [culture@mond-arverne.fr](mailto:culture@mond-arverne.fr)



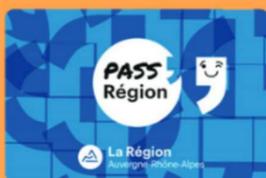
## Offre d'emploi

Mond'Arverne recrute des aides à domicile et auxiliaires de vie sociale au sein de son service.

Toutes les offres sur [www.mond-arverne.fr/offres-emploi](http://www.mond-arverne.fr/offres-emploi)



## « Pass'Réigion »



Le Pass'Réigion est une carte avec plein d'avantages, pour les jeunes à partir de 16 ans, dans toute la région Auvergne-Rhône-Alpes !

Gratuité des manuels scolaires pour les lycéens, nombreuses réductions sur la culture, la pratique sportive,

etc..., aide accessible sous conditions pour le financement du BAFA/BAFD, BNSSA ou du permis B.

Renseignements sur <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/106-pass-region.htm>

## Annonces pour les professionnels ou les particuliers

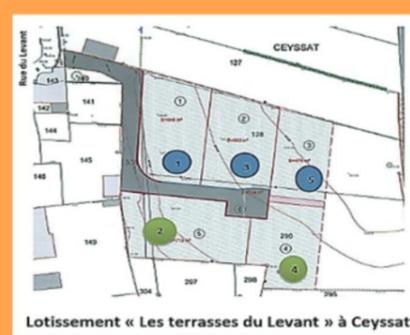
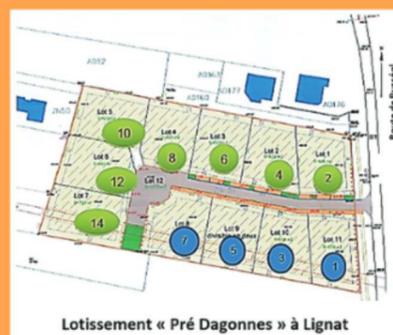
Vous êtes artisan ou entrepreneur sur notre commune et vous souhaitez vous faire connaître ?

Vous êtes un particulier et vous souhaitez passer une petite annonce ?

Publiez vos informations sur le site de la mairie en cliquant sur le lien « Contribution » de l'onglet « Vie économique » ou des onglets « je participe » ; « petites annonces »

## Nouvelles dénominations

De nouvelles voies d'accès ont été créées afin de desservir les futures habitations des lotissements « Pré Dagonnes » à Lignat et « Les Terrasses du Levant » à Ceyssat. Ces voies ont été nommées respectivement « rue de la Gargouillère » et « impasse des Turlurons ».



## Distribution des masques du département

N'hésitez pas à venir chercher vos masques lavables en mairie. Pour cela, il suffit de vous rendre à l'accueil, aux horaires d'ouverture, avec la fiche contact renseignée si vous ne l'avez pas déjà transmise (téléchargeable sur le site de la mairie, onglets « vie pratique » puis « nouveaux arrivants » ou disponible à l'accueil de votre mairie).

## Belote

Le concours de Belote de la St Georgeoise, initialement prévu le 6 décembre 2020, est annulé. Les décisions concernant celui de février 2021 n'étant pas prises, elles vous seront transmises ultérieurement.

## Rappel

Tous les comptes rendus des conseils municipaux ainsi que les bulletins municipaux sont répertoriés et publiés sur le site internet de la mairie. Nous vous invitons à les consulter.



Facebook : comité st Georges Allier  
Mail : [mysiuckcindy@gmail.com](mailto:mysiuckcindy@gmail.com)

## Repas des Aînés

En raison du contexte sanitaire, la municipalité a décidé d'annuler le traditionnel repas des aînés, initialement prévu mi-janvier.

Nous ne pouvons pas compenser l'ambiance joviale de cette manifestation ni les liens humains qu'elle procure, mais il nous tient à cœur de la remplacer par un événement que nous espérons le plus agréable et appréciable possible.

Nous étudions encore les possibilités qui s'offrent à nous et tiendrons informés les personnes concernées de la décision qui sera prise.

## Groupe Lecture médiathèque

Les salles communales étant fermées au public, le 1er groupe de lecture, qui devait se dérouler le vendredi 6 novembre, a été annulé. Si vous souhaitez vous inscrire, vous pouvez toujours contacter Patricia Boureau au 06 78 08 58 39 qui se fera un plaisir de prendre vos coordonnées pour participer à une prochaine rencontre que nous espérons pas trop lointaine...

## Citoyenneté

Nous constatons toujours des actes d'incivilité ou de vandalisme sur notre commune : poubelles laissées dans les rues, dépôts sauvages ou à côté des containers, masques jetés sur la voie publique, crottes de chien, dégradations diverses, ...

Nous souhaitons aussi vous sensibiliser à la nécessité de faire stériliser vos chats afin que nos villages ne se retrouvent pas envahis de chatons qui en trop grand nombre peuvent vite devenir une nuisance publique.

Pour le bien-être de tous, vivons dans le respect de chacun et de notre environnement et restons vigilants. Nous en serons tous gagnants



## Décoration sapins

A notre regret, en raison de la réglementation sanitaire actuelle limitant les rassemblements sur la voie publique à 6 personnes, la décoration des sapins de Noël des villages ne pourra pas se faire avec les enfants.

Nous donnons rendez-vous l'année prochaine aux petits St Georgeois et à leurs familles.

Mairie :

Tel : 04 73 69 51 15

Mail : [mairie@saintgeorgessurallier.fr](mailto:mairie@saintgeorgessurallier.fr)

Site web : <http://www.saintgeorgessurallier.fr/>

Le secrétariat vous accueille tous les jours :

Lundi de 8h30 à 12h00

Mardi de 13h30 à 18h00

Mercredi de 8h30 à 12h00

Jeudi de 8h30 à 12h00

Vendredi de 13h30 à 18h00

